



## Heures d'ouverture :

Samedi de 14 h 00 à 18 h 00

Dimanche de 9 h00 à 12 h 00

Lundi de 9 h 00 à 12 h 00

Mercredi de 14 h00 à 16 h 00 Adulte

Mercredi de 14 h00 à 17 h00 Ecole de tir

## TARIF FFTir



Poussin moins de 11 ans : 70 €uros

Benjamin 11 /12 ans : 70 €uros

Minime 13 /14 ans : 70 €uros

Cadet 15 /17 ans : 70 €uros

Junior 18 /20 ans : 75 €uros + 55 Euros de caution

Dame & Senior 21 ans et + : 115 € + 55 € de caution.

Couples 185 € + 110 € de caution.

La caution de 55 € est remboursable à la prise d'une permanence.

Location annuelle d'armes :

15 € pour les jeunes, 25 € pour les adultes.

Gratuite la 1<sup>ère</sup> année en cas d'inscription avant le 1<sup>er</sup> octobre.

Tireurs occasionnels : 15 € la séance ; 2 fois/an.

Second club : 40 €

## UN PEU D'HISTOIRE

La SOCIETE DES TIREURS MACONNAIS est la plus ancienne Association Sportive de notre Cité. Sa création remonte à 1870. Elle fête donc aujourd'hui ses 144 ans, mais les années ne l'ont pas ridée et elle est toujours aussi active.



*Les armes de 1ère & de 4ème catégorie sont soumises à autorisation*

## LE CLUB

Il compte 301

membres dont une partie se consacre à la compétition : carabine, pistolet, arbalète.

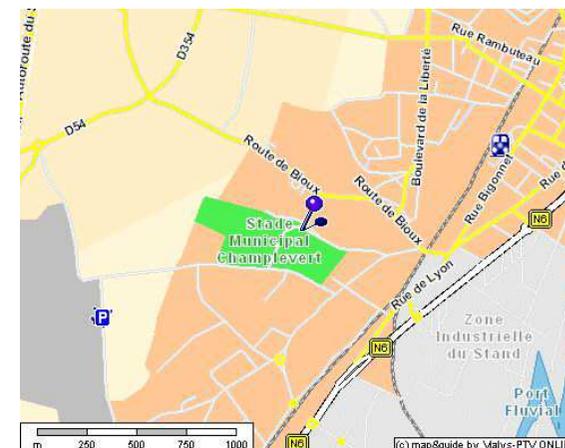
Les disciplines d'hiver sont axées sur le stand 10m, en carabine et pistolet à air comprimé et arbalète Field.

L'été, les tirs se déroulent en extérieur, à 50 m pour la carabine et à 25 m pour les armes de poing.

Les différents championnats se disputent de la façon suivante : après une sélection au stand de Macon, les tireurs entament la saison en se sélectionnant aux départementaux et aux régionaux pour terminer (pour les meilleurs) aux championnats de France.

## SOCIETE DES TIREURS MACONNAIS

### PLAN D'ACCES AU STAND



### ECOLE DE TIR

Une école de tir fonctionne le mercredi après midi et accueille quelques jeunes le samedi après-midi.

Dès l'âge de 8 ans, les jeunes peuvent ainsi découvrir les valeurs et les qualités du programme cibles couleurs.



**Nouvelle Discipline à Macon,  
Trois arbalètes sont à votre disposition**

Il est rappelé que la société des tireurs mâconnais accueille les personnes handicapées (handisport ; sport adapté).

## ADRESSES UTILES

### Président :

Annick WEXLER

☎ 03 85 38 03 19

📞 06 13 08 79 26

### Secrétaire :

Jean Pierre LATHULIERE

☎ 06 04 05 42 89

### Trésorier :

☎ 03 85 51 87 83

📞 06 20 71 28 92

(1) Pour les prises de rendez vous auprès de  
L'OMS pour les visites médicales :

Mardi : 9h 00- 12h30 – 14h00-17h30

Jedi : 9h00-12h30

Vendredi : 9h00-12h30

# POUR LES NOUVEAUX

## VISITE MEDICALE

La demande de licence ne pourra être validée que si un contrôle médical a été effectué et qu'un certificat confirmant ce contrôle a été fourni au club lors de l'inscription.

Le président de club doit donc être en possession du certificat médical pour tout nouveau licencié.

Cette visite est possible avec l'O.M.S. sur rendez-vous au 03 85 38 06 14 (1)

SOCIETE DES TIREURS MACONNAIS

Rue Léo LAGRANGE CHAMPLEVERT  
71000 MACON

<http://www.societedetir-macon.fr>



S.T.M.



FEDERATION FRANCAISE DE TIR



LIGUE DE BOURGOGNE